**CONVOCATION À UNE FORMATION**

samedi 22 février 2020,vendredi 28 février 2020,  
A l'attention de **Madame MESLIN Karine, OGEC STE MARIE DU ROULE CHERBOURG EN CONTENTIN .**  
  
Vous voudrez bien vous présenter à la session de la formation :  
**Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné d'une durée de 6 heures (six heures) qui aura lieu **vendredi 28 février 2020** de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
**Objectifs de la formation** (pour plus de détails, se rapporter au programme transmis précédemment) :  
  
  
Votre arrivée dans les locaux est souhaitée un quart d'heure avant le début de la session.  
  
Je vous souhaite une bonne formation.  
  
À Avranches, le 07/02/2020.



**ATTESTATION DE FORMATION**

Je soussigné, Philippe LECOUVREUR, responsable de FC PRO service de formation professionnelle continue du lycée Notre Dame de la Providence, atteste que : **Madame MESLIN Karine, OGEC STE MARIE DU ROULE CHERBOURG EN CONTENTIN .**a suivi la prestation de formation décrite ci-dessous dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
Prestation de formation : **Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné **en date de mercredi 22 janvier 2020 (((TOUTES LES DATES DE SESSION)))** pendant une durée de 6 heures (six heures).  
  
**Objectifs de la formation :**  
  
  
Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
  
À Avranches, le (((DATE DERNIERE SESSION))).



**INSCRIPTION À UNE FORMATION**

À l'attention de **Madame MESLIN Karine, OGEC STE MARIE DU ROULE CHERBOURG EN CONTENTIN .**  
J'accuse réception de votre inscription à la formation :  
**Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné d'une durée de 6 heures (six heures) qui aura lieu **vendredi 28 février 2020** de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
**Objectifs de la formation** (pour plus de détails, se rapporter au programme transmis précédemment) :  
  
  
Cette formation pourra être annulée si le nombre d'inscrits n'atteint pas un effectif minimum.  
  
Vous recevrez une convocation 10 jours avant le début de la session.  
  
À Avranches, le 07/02/2020.



**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Je soussigné, **Madame MESLIN Karine, OGEC STE MARIE DU ROULE CHERBOURG EN CONTENTIN .**confirme avoir reçu une attestation pour la formation que j'ai suivie **mercredi 22 janvier 2020 (((DATE DERNIERE SESSION)))** pendant une durée de 6 heures (six heures) dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
Prestation de la formation : **Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné  
  
**Objectifs de la formation :**  
  
  
Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
  
À Avranches, le 07/02/2020.